Table des matières

1 Les ajouts circonstanciels finals **1**
- 1.1 Types syntaxiques 2
  - 1.1.1 Finales avec introducteur . . . 2
  - 1.1.2 Finales sans introducteur dédié 4
  - 1.1.3 Finales anaphoriques/elliptiques 6
- 1.2 Les introducteurs 6
  - Productivité 7
  - que vs. à ce que 7
  - Groupes prépositionnels 8
- 1.3 Propriétés de la subordonnée 8
  - 1.3.1 Contrôle 8
  - 1.3.2 Négation 9
  - 1.3.3 Mode 10
  - 1.3.4 Coordination de subordonnées 11
  - 1.3.5 Placement des subordonnées . 11
  - 1.3.6 Inversion du sujet 11
  - 1.3.7 Portée de la négation 11
- 1.4 Sémantique 12
  - 1.4.1 Interprétation 12
  - Etats, évènements 13
  - Agentivité 13
  - Causalité 13
  - Factivité 13

2 Constructions proches des finales **14**
- 2.1 Relatives à valeur finale 14
- 2.2 Ajouts de raison, ajout de destination 15
- 2.3 Emplois des prépositions pour/afin sans interprétation de but 15
- 2.4 Emplois rhétoriques 16

References **17**

1 Les ajouts circonstanciels finals

[1]Les ajouts circonstanciels finals sont définis par leur interprétation : ils introduisent une attitude positive (on parle de *but*) ou négative (on parle de *crainte*) vis-à-vis d'une situation (potentielle), cette attitude étant le plus souvent attribuée à un agent dans la phrase tête.

(1) a. Paul a déménagé en Patagonie **pour** voir du pays.
b. Un texte à lire impérativement avant tout le reste, **histoire de** bien comprendre la démarche ![1]
c. Je m'étais tassé au fond du siège le plus bas **de crainte que** l'homme que j'avais reconnu puisse me reconnaître à son tour.[2]
d. Au pied du tribunal une cage de fer. **Pour** enfermer le juge ? Non, c'est la cage du poêle, **de peur qu'**on ne se brûle.[3]

En termes de relations de discours, on peut considérer que la relation intervient lorsque sont décrites d'une part une situation visée (attendue ou redoutée), et d'autre part une action (réalisée ou non) dont la réalisation permet ou cause (finale de but), ou bien empêche

[1] *Revision* : 2.2, 2 juillet 2010, pA.

ou entrave (finale de crainte) la réalisation de cette situation visée.

On dit quelquefois que les circonstancielles finales sont les réponses typiques à la question *pourquoi*, mais ce test est délicat, puisque *pourquoi* est ambigu entre une lecture causale (2b) et une lecture finale (2c), ambiguïté qui est précisément levée par la réponse à la question.

(2) a. — Pourquoi Paul est-il entré brutalement ?
b. — Parce que Jean l'a poussé.
c. — Pour surprendre l'assistance.

En revanche, on peut utiliser la question *dans quel but*, qui a le mérite de s'appliquer aussi bien aux buts qu'aux craintes.

(3) — Dans quel but as-tu déménagé en Patagonie ?
— Pour ne plus te voir / Pour voir du pays.

Ce qui suit est essentiellement consacré aux *subordonnées* finales, typiquement introduites par *pour* et *afin*. On relève aussi des ajouts non phrastiques introduits par *pour* (syntagmes prépositionnels) qui prennent une valeur de but. Le cas (4a) est ambigu : soit c'est *je* qui stabilise l'appareil, et dans ce cas l'ajout est une subordonnée infinitive ; soit l'infinitive n'a pas de sujet, et dans ce cas on a affaire à un syntagme prépositionnel adjoint au nom. Cette seconde analyse est la seule possible pour (4b).

(4) a. J'ai acheté un système pour stabiliser l'appareil.
b. C'est un système pour stabiliser l'appareil.

1.1 Types syntaxiques

1.1.1 Finales avec introducteur

Les introducteurs principaux des circonstancielles finales sont construits avec la préposition ***pour*** (*pour* + SV_{inf}, *pour que* + *Ph*), ou avec ***afin*** (*afin de* + SV_{inf}, *afin que* + *Ph*).

(5) a. Je donnerais beaucoup **pour** arrêter cette publication vaine.[4]
b. Nous jetions du gros sel sur les braises **pour que** la cuisinière redémarre.[5]
c. Une voiture Google parcourt Paris **afin de** cartographier la ville.[6]
d. S'il voyait tout de suite l'erreur dans le raisonnement, il confiait le tout à un bidasse matheux qui se trouvait là, **afin que** celui-ci rédige une réfutation.[7]

Les subordonnées finales sont aussi introduites par des syntagmes prépositionnels construits avec un groupe nominal (parfois sans déterminant) dont la tête sous-catégorise un complément infinitif ou une complétive (*but*, *idée*, *crainte*, *objectif*, *dessein*...).

Il faut distinguer trois cas : la base lexicale peut exprimer l'idée de **but**, elle peut aussi exprimer la **crainte**, et ces deux cas ne sont pas surprenants, et enfin elle peut exprimer la **manière**, ce qui est plus remarquable.

Lorsque la base lexicale exprime le ***but*** (*but*, *intention*, *dessein*, *vue*, *désir*, *objectif*, *espoir*, *fin*...), la construction est **régulière**, et **compositionnelle**. Les prépositions concernées sont *dans*, ou *avec*.

(6) a. Le moteur a donc évolué progressivement **dans le but de** s'adapter aux essences de qualité médiocre tout en conservant un rendement élevé.[8]

b. (...) Desjardins était entré avec nous dans la boutique, **avec l'intention** d'offrir ce petit livre à une des étudiantes qui nous accompagnaient.[9]

c. Les participants ont affirmé qu'ils étaient prêts à intensifier leur coopération, leur coordination et leurs efforts à un niveau européen, afin de lutter pour (...) la recherche scientifique au service des besoins modernes de la population, **dans le but** que la science cesse d'être un outil pour la réalisation de profits plus importantes ou pour la surexploitation des travailleurs ; **dans le but** qu'elle devienne un moyen pour la population de se libérer du manque matériel et des chaînes intellectuelles. [10]

On trouve surtout des SN définis au singulier (avec un article défini ou un démonstratif), et beaucoup plus rarement des indéfinis (7c).

(7) a. Les journalistes disent une chose qu'ils savent ne pas être vraie, **dans l'espoir que**, s'ils continuent de l'affirmer assez longtemps, elle deviendra vraie.[11]

b. Un jour, il fut convenu par nécessité de faire venir un enfant dans la proximité physique de la planète terre, **dans le dessein que** celui-ci y grandisse et comprenne le niveau de conscience de celle-là.[12]

c. C'est que la plupart de ces procès-verbaux sont ordinairement rédigés, **avec un dessein** de nuire, en paroles ambiguës ; [13]

On peut noter le cas particulier de *à seule fin de/que*, et *à cette fin de/que*, qui permet d'analyser aussi, diachroniquement, *afin*. La préposition dans ce cas est *à*, mais elle ne semble plus productive.

(8) a. J'aimais admirer. Un jour, sortant du lycée, je suivis un général pendant deux heures, **à seule fin** de me repaître et régaler de ses feuilles de chêne.[14]

b. David Halperin discerne un nouveau « mode d'emploi » de l'oubli de Foucault **à cette seule fin** que chacun, désormais, puisse se dispenser d'en user.[15]

c. C'est **à seule fin** que son partenaire
Se croie un amant extraordinaire[16]

Les noms exprimant la ***crainte*** sont utilisés sans article, et avec les prépositions *par* ou *de*.

(9) a. Je mouchai ma lampe **de crainte** que l'huile brûlante ne se répandît et ne s'enflammât.[17]

b. Ils avaient voté à 83 % pour Valéry Giscard d'Estaing **par peur** de voir leur île larguée par les socialistes.[18]

Lorsque la base lexicale exprime le ***manière*** (*manière*, *façon*, *sorte*...), les introducteurs de but sont construits sans article, et le plus souvent avec la préposition *de*. On trouve aussi l'adjectif *tel* (10g).

(10) a. Il s'agit d'articuler les sciences et l'éducation **de manière à** affronter les défis du changement climatique.[19]

b. Réponds-moi tout de suite, **de manière que** j'aie une lettre dimanche ma-

tin.[20]

c. En règle générale, c'est leur voix de tête, leur registre élevé ou moyen qui est utilisé, **de façon à** préserver la fraîcheur du timbre et à éviter la fatigante, voire dangereuse émission gutturale.[21]

d. On donne généralement aux ressorts une courbure dirigée vers le haut **de façon que** la flèche diminue quand la charge supportée augmente.[22]

e. Tous deux à plat ventre, pendant qu'une trombe sifflante cingle l'air au-dessus de nous, nous échangeons un même regard ; et il me dit, à voix basse, **de sorte à** n'être entendu que de moi : « Pauvre Vennecy ! Encore un des nôtres, et des meilleurs, qui s'en va... Pourquoi, cette fois ? ».[23]

f. En cette rue, quatre fois enroulée, toutes les portes et fenêtres donnent sur l'intérieur de la forteresse, **de sorte que** le dos des maisons ne fasse qu'une muraille continue.[24]

g. Agis toujours **de telle sorte que** la maxime de ta volonté, c'est-à-dire la règle à laquelle tu obéis, puisse revêtir la forme d'un principe de législation universelle.[25]

Les locutions qui introduisent une infinitive introduite par *à* (*de manière à*, *de façon à*, *de sorte à*, cette dernière forme étant nettement moins utilisée) ont une interprétation de but privilégiée. En revanche, les formes qui introduisent une complétive, introduite par *que*, peuvent avoir soit une valeur de conséquence, et sont alors employées avec l'indicatif (11), soit une valeur de but, et sont employées avec le subjonctif.

(11) La température de la Lune s'est refroidie jusqu'à $\frac{1}{15}^{\text{e}}$ de la chaleur actuelle de la Terre, **en sorte que** les êtres organisés n'ont pu y subsister que pendant soixante mille ans.[26]

Enfin, on relève quelques constructions plus **idiomatiques**, comme les subordonnées introduites par *histoire de/que* (12a-b).

(12) a. Un mariage de raison peut-être, **histoire de** vieillir ensemble, ou d'intérêt, **afin de** mettre leurs ressources en commun.[27]

b. Je tiens à te prévenir qu'en ce moment même je vais au District... Je te le dis tout de suite, **histoire que** tu aies le temps de gueuler.[28]

1.1.2 Finales sans introducteur dédié

Après un impératif, on trouve des subordonnées en *que* qui prennent une valeur finale :

(13) a. Mets-toi là, que je puisse voir tout le monde.

b. Dépêchons, qu'il ne prenne pas froid !.[29]

Il devient délicat de décider si ces emplois de subordonnées sont nécessairement finals. Il semble qu'avec les impératifs, en français standard, la combinaison illustrée en (13) ne puisse s'interpréter que de manière finale. Ainsi, dans l'exemple (14), où une lecture finale est impossible pour des raisons sémantiques — sinon dans la lecture peu plausible selon laquelle le départ de l'interlocuteur faciliterait ou causerait l'arrivée de Jean —, la construction n'est pas acceptée, bien que d'autres relations de discours soient possibles

(par exemple la simultanéïté temporelle).

(14) *Pars vite, que Jean arrive.

La lecture finale semble donc liée à la valeur illocutoire d'ordre, plutôt qu'au type de phrase. Ainsi, elle est possible avec d'autres types de phrase quand elles ont cette même valeur d'ordre : une phrase affirmative au futur, par exemple (15a), ou une question rhétorique (15b).

(15) a. Après, tu me l'enverras, que je l'embrasse aussitôt.[30]
b. Peux-tu me prendre avec toi, que nous causions ?[31]

Cette dimension illocutoire est décisive : on peut comparer les exemples précédents avec (16), où les mêmes formes syntaxiques ne sont pas accompagnées de la valeur illocutoire d'ordre. La lecture finale devient impossible, le discours est mal formé ou interprété d'une autre façon.

(16) a. *Il te dira comment l'appareil fonctionne, que tu puisses t'en servir seul.
b. #Combien gagnes-tu par mois ? Que nous comparions nos salaires.

Le cas suivant est présenté comme relevant de l'interprétation finale dans les grammaires traditionnelles, mais il faut noter pour ce genre de cas que la phrase matrice (qui est elle-même une subordonnée libre en *si*) ne dénote pas une action qui pourrait favoriser on empêcher une situation d'advenir.

(17) Si je pouvais avoir une baguette, que je m'appuie dessus. [32]

Il faut noter que toutes les subordonnées en *que*, même détachées à droite, n'ont pas nécessairement cette valeur finale. La concomittance, par exemple, peut s'exprimer comme en (18).

(18) À peine est-il entré(,) que la fenêtre a claqué.

En conclusion provisoire, on retiendra que l'association d'une phrase à interprétation d'ordre et d'une subordonnée "libre" en *que* est une construction à valeur finale, alors que d'autres constructions faisant intervenir une subordonnée libre en *que* n'ont pas cette valeur.

On peut mentionner enfin le cas où la relation de discours se réalise dans des situations sans subordination : une simple juxtaposition de propositions, en discours ou en dialogue, peut donner lieu à une lecture finale :

(19) a. Mange des légumes. Tu auras un teint de pêche.
b. — Tu veux maigrir ?
— Mange des légumes !

Dans ce cas, si une interprétation de but semble accessible, cette interprétation n'est pas déterminée par la construction, qui est compatible avec de nombreuses autres relations de discours (justification (20a), ordonnancement temporel (20b), élaboration (20c)...). Pour cette raison, il n'est pas nécessaire de détailler plus longuement ces cas dans cette gram-

maire.

(20) a. Mange des légumes. Tu en as besoin.
b. Mange des légumes. Tu mangeras de la viande plus tard.
c. Mange des légumes. Tu prends d'abord des petits pois, et tu continue par des blettes.

1.1.3 Finales anaphoriques/elliptiques

Les expressions (21) introduisent des ajouts de finalité, dans la mesure où l'anaphore peut avoir pour antécédent une proposition, mais on les analyse comme des syntagmes prépositionnels réguliers.

(21) *dans l'attente*, *avec ce projet*, *dans ce but*

On trouve aussi, avec *pour*, les constructions de (22).

(22) *pour ça/cela*, *pour ce faire*, *et pour ce*

Le démonstratif neutre est interprété nécessairement comme ayant le même type de contenu qu'une phrase (ici une visée), et la lecture privilégiée est finale. Ces constructions sont typiquement détachées en tête de phrase. On peut noter que *pour cela/ça* a de plus la même distribution qu'un groupe prépositionnel final plein, ce qui n'est pas le cas de *pour ce faire*.

(23) a. Paul travaille la nuit pour pouvoir partir en vacances.
b. Paul veut pouvoir partir en vacances et pour ça, il travaille la nuit.
c. Paul veut pouvoir partir en vacances et il travaille la nuit pour ça.

(24) a. Paul veut pouvoir partir en vacances et pour ce faire, il travaille la nuit.
b. *Paul veut pouvoir partir en vacances et il travaille la nuit pour ce faire.

Le contre-exemple suivant, par sa rareté même, ne semble pas remettre en cause cette généralisation :

(25) Qu'est-ce qu'un moment oulipien ? Je ne peux pas répondre à cette question au nom de l'Oulipo, n'étant pas mandaté pour ce faire.[33]

L'expression *pour ça* n'est pas limitée à une interprétation finale : dans (26a), c'est certainement la lecture de but qui est privilégiée (de même que dans les exemples précédents), mais dans (26b), c'est une lecture de type "ajout de raison" qui est préférée (cf section 2.2).

(26) a. Tout ça pour ça !
b. C'est pour ça que je t'aime.

1.2 Les introducteurs

Le tableau 1 récapitule sommairement les introducteurs de but.

pour	*(* SV_{inf} */ que P)*
afin	*(de* SV_{inf} */ que P)*
dans le but/ avec l'intention/ à (cette) (seule) fin	*(de* SV_{inf} */ que P)*
de/par peur/crainte	*(de* SV_{inf} */ que P)*
de (sorte/ manière/ façon)	*(de* SV_{inf} */ (à ce) que P)*
histoire	*(de* SV_{inf} */ que P)*

pour	∅	SV_{inf}
	que	*Phrase*
afin	*de*	SV_{inf}
	que	*Phrase*
dans le but *avec l'intention* *à (cette) (seule) fin*	*de*	SV_{inf}
	que	*Phrase*
de/par peur *de/par crainte*		
de (*sorte* / *manière* / *façon*)	*de*	SV_{inf}
	(à ce) que	*Phrase*
histoire	*de*	SV_{inf}
	que	*Phrase*

Tab. 1 – Les introducteurs de but/crainte

Productivité Les locutions conjonctives à base lexicale sont productives dans le cas des bases exprimant le but ou la crainte, à condition que la base sous-catégorise une infinitive ou une complétive (27a), (27b).

(27) a. Jean est paralysé par la peur de mal faire.
b. Les participants avaient tous l'intention que la séance se passe bien.

L'expression de la finalité est aussi réalisée au moyen d'autres noms, comme dans *en quête de*, *à la poursuite de*, *à la recherche de*, *en prévision de* ; mais les noms employés ne sous-catégorisant pas de proposition (28a), ils ne peuvent pas former une locution conjonctive (28b).

(28) a. * Jean est en quête de réussir sa vie.
b. * Jean a décidé de reprendre des études, en prévision de changer son destin.

que vs. à ce que Deux locutions présentent une alternance productive : *de manière que vs. de manière à ce que*, et *de façon que vs. de façon à ce que*.

(29) Nous prenions soin de calfeutrer les fenêtres **de façon à ce que** la lumière du jour ne vienne pas nous réveiller.[34]

(30) Le Parti conservateur doit pouvoir gouverner **de manière à ce que** notre peuple profite tellement des avantages d'un marché libre dans une société libre que, si les travaillistes espèrent revenir au pouvoir, il faudra au préalable qu'ils aient cessé d'être socialistes.[35]

Cette alternance a fait l'objet de nombreux débats dans la tradition normative, et malgré une pression normative forte à l'encontre de *à ce que*, les deux formes continuent de coexister dans la langue contemporaine, sans effet de nuance sémantique ou de variation de registre notable.

Groupes prépositionnels Une très grande majorité des locutions qui introduisent une subordonnée finale sont formellement des syntagmes prépositionnels : ils comportent une préposition (de, dans, avec, par, en) puis un groupe nominal (le but, cette fin, l'intention...) éventuellement réduit à un nom (crainte, sorte...) et un SV_{inf} (introduit par *de* ou *à*) ou une phrase finie (introduite par *que*).

(31) a. Léa est partie [avec [l'intention [de tout recommencer] $_{SN}$]$_{SP}$].

Un argument en faveur de cette analyse est que les séquences *pour (que)* et *afin que/de* sont perçues comme séparables, même si on trouve peu d'occurrences dans les corpus :

(32) a. Et puis, il me semble qu'il faudrait aussi changer l'enseignement des matières "principales", **pour**, justement, **que** les élèves n'y "meurent pas d'ennui".[36]
b. On donne un délai aux deux parties **pour** justement **que** la population puisse retrouver le service normal au cimetière.
c. Toutes sortes d'éléments du conte de Ruth sont accumulés par l'auteur **afin** précisément **que** personne ne se trompe sur son intention d'affabuler (...)[37]

Les exceptions à cette analyse sont, d'une part, *pour* ; dans une moindre mesure, *afin* (puisqu'on y voit encore la préposition *à* et le nom de but *fin*) ; le cas de *histoire de/que*, où le préposition initiale semble délicate à reconstruire ; et enfin les cas de finale sans introducteur (13).

Il faut noter que les groupes prépositionnels sont réguliers dans le cas de noms de but, ainsi qu'avec les noms de manière qui se construisent régulièrement sans article :

(33) a. Paul a répondu de manière brutale.
b. Paul a répondu de manière (à ce) que tout le monde l'entende.

Pour les syntagmes construits autour des noms de crainte, il y a plus de différences entre des constructions prépositionnelles sans complétive et les constructions finales :

(34) a. ? Il hésitait à s'approcher de peur du feu.
b. Il hésitait à s'approcher de peur de se brûler.

Il en va de même avec *de sorte* qui semble spécialisé dans sa fonction de subordonnant.

1.3 Propriétés de la subordonnée

1.3.1 Contrôle

On observe avec les subordonnées à valeur finale le même faisceau de phénomènes liés au contrôle : le sujet de la subordonnée infinitive est coréférentiel au sujet de la principale (y compris sujet impersonnel) :

(35) a. Marie court **pour** garder la ligne.
b. Il faut courir **pour** garder la ligne.

Mais lorsque le sujet réel et le sujet syntaxique ne coincident pas, c'est le sujet réel qui est interprété comme sujet de la proposition infinitive :

(36) L'entreprise a été fermée par le PDG **pour** la vendre moins cher.

Par ailleurs, avec un sujet non animé, la forme infinitive n'est pas possible :

(37) a. Le meuble a été rentré **pour** qu'il ne se mouille pas.
b. Le meuble a été rentré **pour** qu'il ne soit pas mouillé.
c. *Le meuble a été rentré **pour** ne pas se mouiller.
d. *Le meuble a été rentré **pour** ne pas être mouillé.

Inversement, avec un sujet animé, la forme infinitive est obligatoire si la subordonnée a le même sujet que la principale :

(38) a. Marie s'est mise à faire du catch **afin de** trouver un mari.
b. *Marie$_i$ s'est mise à faire du catch **afin qu'**elle$_i$ trouve un mari.

1.3.2 Négation

Lorsqu'une négation intervient dans la subordonnée, on trouve en plus de la forme attendue (39a) une construction spécifique en *pour (ne) pas que*. Les deux constructions sont également possibles, et sont également productives, même si certaines grammaires présentent le tour comme familier (Le Goffic, 1993). Le *ne* est facultatif dans un registre informel (39c).

(39) a. Tiens bien le bâton **pour** qu'il ne tombe pas.
b. Tiens bien le bâton **pour** ne pas qu'il tombe.
c. Tiens bien le bâton **pour** pas qu'il tombe.

Il est vrai que les exemples suivants, tirés de la littérature, sont souvent extraits de contextes où l'auteur simule un registre oral ou relâché :

(40) a. Elle a pris une feuille de papier et un stylo et elle a écrit quelque chose qu'elle a souligné trois fois **pour ne pas** que je perde la feuille.[38]
b. (...) mais virginie mon grand amour, par prudence et **pour ne pas que** tu penses que j' exagère, que je prends feu, nous considérerons seulement le premier de ces nombres : trente millions (...)[39]
c. Alors, je reste le plus possible occupée et lointaine, **pour ne pas que** mon amie la cavale veuille tout soudain se mettre à parler.[40]

Mais les exemples suivants ne semblent pas partager cette propriété :

(41) a. Je l'ai pris **pour ne pas qu'**Armand le voie.[41]
b. Il l'avait retenue pas la taille **pour ne point qu'**elle tombât.[42]

On trouve en revanche dans tous les contextes des occurrences sans le *ne* explétif :

(42) a. c'est à cause de la crêpe au beurre et au sucre que je lui ai apportée rue Berlioz après qu'il me l'a demandé j'avoue d'un signe discret de la main **pour pas que** Grand- Maman l'entende parce que le docteur lui a INTERDIT les crêpes au beurre et au sucre après sa première mort.[43]

Pour les finales de crainte, quand la proposition de la subordonnée est affirmative, l'emploi du *ne* explétif est recommandé par les grammaires, et se rencontre de fait fréquemment :

(43) a. Effrayé, il fit arrêter la construction **de peur que** la terre, alourdie de ce côté-là, ne bascule et ne tombe Dieu seul sait où ![44]
b. Et partout les anges te suivront, ils te porteront dans leurs bras **de peur que** ton pied ne heurte une pierre ; [45]

Mais il faut noter qu'on trouve aussi très fréquemment des formes sans *ne* explétif, et ces formes n'ont pas une interprétation différente (malgré ce que certaines grammaires normatives prétendent).

(44) a. Et aujourd'hui tu as envie d'y retourner parce que je suis là, et parce que je suis là tu n'oses pas y retourner **de peur que** je m'ennuie ; [46]
b. Elle aurait voulu s'en aller, et tournait un peu dans la pièce, **de crainte que** l'enfant se mît à pleurer.[47]

Cet emploi du *ne* explétif n'est pas spécifique aux subordonnées finales : il est lié directement aux propriétés de sous-catégorisation des mots de crainte : lorsque ces mots introduisent un complément phrastique, que ce soit une complétive ou une subordonnée, ils se construisent facilement avec un *ne* explétif. Cf. section XXX GGF

(45) a. Je crains qu'il ne soit trop tard.
b. Je crains qu'il soit trop tard.

1.3.3 Mode

Le subjonctif est toujours obligatoire dans les subordonnées finales :

(46) a. Paul a été habillé en rouge pour qu'il soit facile à repérer.
b. *Paul a été habillé en rouge pour qu'il est facile à repérer.
c. Les enfants se sont tus de peur que le maître les surprenne.
d. *Les enfants se sont tus de peur que le maître les surprend.

Dans le cas des introducteurs construits sur les noms de manière, le mode subjonctif permet de distinguer les emplois finals des emplois causaux des mêmes introducteurs. Comparer :

(47) a. Il s'ébroua énergiquement de sorte que tout le monde fut trempé.
b. Il s'ébroua énergiquement de sorte que tout le monde soit trempé.

Dans (47a), la présence de l'indicatif dans la subordonnée conduit à une interprétation causale (ou de conséquence) : la situation décrite dans la subordonnée est présentée comme

actuelle, et pas comme un but visé, ce qui est le cas dans (47b). Voir plus loin la discussion sur la factivité.

1.3.4 Coordination de subordonnées

Sans surprise, on observe que les introducteurs finals sont repris par *que* et non répétés dans les situations de coordination d'ajouts finals.

(48) **Pour** vous faire plaisir et **que** vous soyez rassurés, Max vous tiendra compagnie.

1.3.5 Placement des subordonnées

Sans surprise, on constate que les ajouts finals peuvent intervenir dans toutes les positions habituelles. Cf. section XXX GGF

(49) a. Pour voyager loin, il faut ménager sa monture.
b. Il faut ménager sa monture pour voyager loin.
c. Il faut, pour voyager loin, ménager sa monture.

1.3.6 Inversion du sujet

Il semble toujours possible de procéder à une inversion du sujet, quel que soit l'introducteur (Riegel *et al.* , 1994).

(50) a. Il faut que l'on pardonne **pour que** se referme cette plaie.
b. Pour cette fille de pied-noir, ce mur de disparu deviendra « un lieu de pèlerinage **afin que** ne disparaisse la mémoire de mon père ».[48]

1.3.7 Portée de la négation

On remarque pour les finales le même phénomène que pour les causales en *parce que* : la négation dans la matrice peut porter soit sur l'action de la matrice, soit sur la relation de but. Par exemple, (51) peut recevoir deux interprétations.

(51) Il n'est pas venu pour que tu viennes.

Dans la première, la négation est interprétée à l'intérieur de la principale, et on peut paraphraser l'interprétation par (52a). Dans la seconde, la négation porte sur la relation de but (52b), et dans ce cas, l'action niée est interprétée, par défaut, comme étant réalisée.

(52) a. C'est pour que tu viennes qu'il n'est pas venu.
b. Ce n'est pas pour que tu viennes qu'il est venu.

Cette utilisation de la négation comme portant sur la relation de but elle-même permet des emplois avec des effets rhétoriques comme :

(53) a. Je ne t'invite pas pour que tu saoûles tout le monde.
b. Tu n'es pas le président pour me critiquer[49].

Ces énoncés, dans lesquels la négation est nécessairement interprétée comme portant sur la relation de but elle-même (car ils sont proférés dans un contexte où les participants savent que l'action de la phrase tête n'est pas niée — (53b) ne peut pas signifier que l'interlocuteur n'est pas le président), en forçant sur cet effet interprétatif, insistent indirectement sur le rejet de la situation visée. Cet effet pragmatique, souligné dans de nombreuses grammaires, ne correspond pas à un sens différent de l'ajout final, mais d'un usage pragmatique particulier.

Le contraste suivant (Wilmet, 1997) montre l'interaction entre la négation et le choix subjonctif/indicatif :

(54) a. Pierre n'a pas épousé Marie de sorte qu'elle soit heureuse.
b. Pierre n'a pas épousé Marie de sorte qu'elle est heureuse.

La première phrase est ambigüe, entre une lecture à portée locale de la négation (le refus d'épouser Marie vise son bonheur), et une lecture à portée large de la négation (ce n'est pas pour son bonheur que Pierre a épousé Marie) ; la seconde ne l'est pas : avec la subordonnée à l'indicatif, on n'a qu'une lecture consécutive, et alors la négation ne peut porter que localement dans la phrase tête (le refus d'épouser Marie a pour conséquence son bonheur).

1.4 Sémantique

1.4.1 Interprétation

Rappelons quelle est l'interprétation des subordonnées finales. Pour cela, il faut distinguer les finales de but et les finales de crainte.

Dans le premier cas, la subordonnée dénote une **situation** visée, et la principale dénote une **action** dont la réalisation a pour conséquence la situation visée, soit parce qu'elle en est la cause (condition suffisante) (55a), soit parce qu'elle en est une condition nécessaire (55b).

(55) a. Paul a cogné violemment la tirelire **pour** la briser.
b. Jean parcours la campagne **afin de** dénicher des antiquités.

Dans le cas de crainte, la situation dénotée par la subordonnée est une situation redoutée, et l'action dénotée par la principale est présentée comme empêchant la survenue de la situation (ou réduisant ses chances d'advenir).

(56) a. Paul se tait **de crainte** de se trahir.
b. Léa évite les pays chaud **de peur** d'attraper le paludisme.

On peut établir un lien interprétatif entre les finales de but et les finales de crainte : à une finale de crainte correspond une finale de but comportant une négation dans la subordonnée. Ainsi, (57) (finale de but avec une négation) a la même interprétation que (56a) (finale de crainte sans négation).

(57) Paul se tait pour ne pas se trahir.

Cette interprétation des finales induit un certain nombre de propriétés sémantiques qui

sont présentées ci-après.

Etats, évènements Dans la mesure où les états sont généralement considérés comme ne pouvant pas avoir de conséquences, les phrases décrivant de vrais états, même intentionnels, ne sont pas acceptés dans la principale (58ab). Dans la subordonnée, on peut avoir aussi bien des évènements (58c) que des états (résultants) (58d).

(58) a. ? Il est endormi pour se reposer.
b. *Il sait l'anglais afin de se débrouiller toujours en voyage.
c. Il a fait un séjour en Irlande pour retrouver une amie d'enfance.
d. Il a fait un séjour en Irlande pour bien savoir l'anglais.

Autre conséquence, les temps (pour les formes où le verbe est conjugué) doivent être compatibles avec une localisation dans le temps de la situation visée postérieure à l'action de la phrase tête.

Agentivité la définition donnée plus haut implique que l'action dénotée par la phrase tête est une action intentionnelle. Même en cas de relation causale avérée entre l'évènement de la principale et la situation de la subordonnée, la construction est impossible si l'action de peut pas être attribuée au sujet.

(59) #Il a reçu un pot de fleur sur la tête **pour** avoir une bosse.

Causalité La situation visée doit entretenir une certaine relation avec l'action associée, et la relation qui vient immédiatement à l'esprit est la relation de *cause*. Cependant, il faut noter que si dans le cas des constructions causales, la langue exprime le caractère *nécessaire* et *suffisant* de la cause par rapport à sa conséquence, dans le cas des finales, l'action n'est pas présentée comme *suffisante* : sinon, (60) serait une contradiction.

(60) J'ai mis une cravate **pour** séduire le jury, mais le jury n'a pas été séduit.

Il n'est pas certain non plus que l'action soit présentée comme *nécessaire*. La phrase (61), par exemple, rend explicite le fait que l'action n'est pas nécessaire à la réalisation du but visé.

(61) J'ai mis les fleurs la tête en bas **pour** qu'elles ne fanent pas, mais j'aurais pu tout aussi bien les mettre dans l'eau.

On admettra que la relation qui relie l'action et la situation visée, si elle a des rapports avec la causalité, doit plutôt être caractérisée en terme de probabilité : pour pouvoir utiliser une construction finale, il faut que le locuteur pense que la réalisation de l'action augmente la probabilité que la situation visée se réalise (dans le cas de crainte, la réalisation de l'action diminue les chances que la situation se réalise).

Factivité Contrairement à la plupart des autres circonstancielles, qui déclenchent des inférences (logiques ou présuppositionnelles) concernant la réalisation des situations dénotées,

les circonstancielles finales sont neutres en ce qui concerne la réalisation de la situation visée.

Par exemple, de la *concessive* (62a) on infère que le procès décrit par la subordonnée s'est produit (malgré le subjonctif). De même, les conditionnelles comme (62b) induisent en général l'inférence que la situation de la subordonnée n'est pas certaine.

(62) a. Bien qu'il ait étudié le Sanskrit, Max n'a rien compris à la grammaire de Panini.
b. Si Jean arrive en retard, la réunion doit être annulée.

Par contraste, donc, les finales, comme (63a), sont compatibles aussi bien avec une continuation qui implique la non réalisation de la situation visée (63b) qu'avec une continuation qui implique sa réalisation (63c).

(63) a. Paul a rencontré un spécialiste pour arrêter de fumer.
b. ... mais il n'a pas réussi à arrêter.
c. ... et il a arrêté en moins d'un mois.

En résumé, on admettra que les conditions sémantiques pour qu'une construction finale soit légitimée sont les suivantes :
– l'action présentée dans la phrase tête est intentionnelle ;
– la réalisation de l'action augmente la probabilité que la situation visée se réalise (finale de but), ou la diminue (finale de crainte) ;
– la situation visée peut ou non être réalisée ;
– la situation visée est localisée dans le temps après la réalisation de l'action.

2 Constructions proches des finales

On présente dans cette section des constructions ou des emplois de *pour* qui sont quelquefois présentés comme finals, mais qui doivent pourtant être distingués, pour différentes raisons, sémantiques, pragmatiques ou syntaxiques.

2.1 Relatives à valeur finale

On dit quelquefois dans les grammaires que le subjonctif dans les relatives peut prendre une valeur de but, d'intention. Ainsi, (64a) serait interprété avec une finalité, d'une façon que l'on peut paraphraser avec (64b) qui met en jeu un ajout final.

(64) a. Je cherche un nom qui aille avec Nestor.
b. Je cherche un nom pour qu'il aille avec Nestor.

Il faut cependant noter d'une part que cette valeur éventuelle de but est sous-spécifiée par la syntaxe (le subjonctif a sans doute un effet dé-réalisant, mais toutes les relatives descriptives au subjonctif n'ont pas une valeur de but (65)). À noter aussi qu'il s'agit d'un ajout au nom et non pas à la phrase. D'autre part, si on accepte de considérer que l'on a affaire à un but dans ce type d'exemple, c'est bien plus en lien avec le contexte intentionnel

créé par le verbe *chercher* (qui suggère une visée) que par une propriété de la relative. On relève enfin qu'il n'y a pas ici d'action dont la réalisation faciliterait ou empêcherait la situation visée.

(65) Il faut embaucher un mécanicien qui ait déjà participé aux 24h du Mans.

2.2 Ajouts de raison, ajout de destination

Les circonstancielles finales ne doivent pas être confondues avec les ***ajouts de raison*** (Cf. section XXX GGF) qui utilisent aussi la préposition *pour* (mais uniquement dans la forme *pour* + SV_{inf}) et qui introduisent une raison, par conséquent compatibles seulement avec la classe sémantique des verbes qui admettent un circonstanciel de ce type. Par exemple, (66a) est un ajout de raison, alors que dans (66b) on a affaire à une finale.

(66) a. Il a été puni pour avoir franchi la barrière.
b. Il a sauté brutalement pour avoir franchi la barrière quand le train passerait.

En plus du fait que les ajouts de raison n'admettent qu'une forme infinitive (et seulement la préposition *pour*), on notera que l'interprétation temporelle de l'infinitif est antérieure à l'évènement décrit dans la principale.

Les circonstancielles finales ne doivent pas non plus être confondues avec les ***ajouts de destination*** (Cf. section XXX GGF) qui utilisent aussi la préposition *pour*. Là encore, la seule préposition utilisée est *pour* (67a), et ces ajouts ne peuvent être combinés qu'avec des verbes compatibles sémantiquement (par exemple *faire*, *concevoir*, mais aussi *exister*, *venir au monde*...). Cette fois-ci, les formes conjuguées sont possibles, en plus des formes infinitives.

(67) a. Les rues sont faites pour qu'on y passe.
b. ? Les rues sont faites afin qu'on y passe.

Dans l'ensemble, ces emplois, qui ne sont pas toujours si aisés à distinguer sémantiquement des finales telles que nous les avons définies, doivent pourtant en être distingués, pour deux raisons au moins : d'une part ils sont liés à des classes de prédicats qui attendent (même optionnellement) une raison, ou une destination, alors que les finales sont compatibles avec toutes les actions intentionnelles ; d'autre part, ces emplois se construisent exclusivement avec *pour*, et ne reprennent pas la totalité de l'arsenal d'introducteurs que nous avons présenté.

Cet emploi de destintation de la préposition *pour* est aussi possible avec des syntagmes prépositionnels.

(68) a. article pour pêcheurs.
b. béquille pour les impotents.
c. manuel pour débutants

2.3 Emplois des prépositions pour/afin sans interprétation de but

La préposition *pour* est sous-catégorisée par certains verbes pour introduire le complément oblique :

(69) a. Je **milite pour** la suppression des armes nucléaires.
b. J'ai **profité** de mes vacances **pour** visiter la Grèce.
c. Une petite infraction **suffit pour** perdre des points de permis.

On peut d'ailleurs mentionner aussi le cas où *en sorte que* est associé au verbe *faire* :

(70) a. Tout le monde veut **faire en sorte que** la réunion se termine bien.

De même pour certains noms :

(71) a. Tout le monde est d'accord **pour** partir tôt le matin.

Ou certaines constructions (en fait le SP est complément de l'adverbe).

(72) a. Max est **assez** fou **pour** avoir décidé cela tout seul.
b. Paul marche **trop** vite **pour** qu'on le rattrape.

Il y a aussi les cas comme

(73) a. Je peux **faire** ce travail **pour** 20 euros.

Dans les cas présentés ici, la préposition *pour* est potentiellement interprétée comme apportant une contribution sémantique proche de la notion de finalité. Cependant, il ne s'agit pas d'a*jouts* circonstanciels, puisque la préposition est sous-catégorisée par un autre élément ; de plus cette contribution sémantique peut être neutralisée (dans *d'accord pour*, par exemple). Enfin, ces emplois ne concernent que la préposition *pour*, et pas tout l'éventail d'introducteurs utilisés pour la finalité.

2.4 Emplois rhétoriques

Les subordonnées en *pour* sont aussi utilisées d'une façon presque figée dans des exemples comme (74).

(74) a. La métaphore, la métonymie ou la synecdoque, **pour** ne considérer ici que les trois autres tropes majeurs, (...) [50]
b. La presse s'en est pris à la marque à la pomme, **pour** ne pas la nommer.
c. Alors un beau matin, c'est dans tous les manuels d'histoire, l'armée allemande est entrée dans Paris, au mois de juin 1940... **pour** être précis le 14.[51]

À propos de ces emplois, on notera que pour retrouver une interprétation compatible avec la définition, il faut faire intervenir une dimension métalinguistique : on a bien une relation de finalité associée à l'énoncé, mais il faut l'interpréter entre l'action de l'énonciation elle-même et le but visé, plutôt qu'entre la situation de la phrase tête et la situation visée.

Ces emplois rhétoriques ne sont pas formellement distinguables des autres (même s'ils sont plus fréquemment détaché en périphérie de phrase). Ainsi, par exemple, (75) (Le Goffic, 1993) est ambigu entre une lecture rhétorique, qui ne présente pas de finalité associée à l'action de Paul, et qui se paraphrase grossièrement en faisant intervenir explicitement l'acte d'énonciation *je (le locuteur) cherche à être exact, et pour ce faire, je choisis d'in-*

diquer précisément l'heure d'arrivée de Paul ; et une lecture non rhétorique, où c'est à Paul (sujet de la phrase tête) qu'on attribue l'intention d'être exact. Cette ambiguïté est corrélée ici à une ambiguïté d'interprétation du sujet de la subordonnée infinitive. Soit c'est le sujet de la phrase tête, dans la lecture non rhétorique, soit c'est l'énonciateur, dans la lecture rhétorique.

(75) Pour être exact, Paul est arrivé à 13h12.

On mentionnera aussi le cas particulier de l'expression *pour ne pas le/la nommer*. À son sens initial (« *je choisis de désigner un référent par autre chose que son nom* », voir (74b)), se substitue massivement dans la langue contemporaine une emploi antiphrastique, dans lequel cette expression est précisément employée dans un contexte où le référent est nommé.

(76) Ton cher et tendre que tu croyais à ta botte te trompait avec une petite vendeuse des Galeries 2000, Aurélie Lecointe **pour ne pas la nommer**.[52]

References

Cadiot, Pierre. 1990. À propos du complément circonstanciel de but. *Langue Française*, **86**(1), 51–64.

Le Goffic, Pierre. 1993. *Grammaire de la Phrase Française*. Hachette.

Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe, & Rioul, René. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Linguistique nouvelle. Paris : PUF.

Sandfeld, Kr. 1936. *Syntaxe du français contemporain*. Droz.

Wilmet, Marc. 1997. *Grammaire critique du Français*. Hachette Supérieur/Duculot.

Notes

[1]Internet, `http://blogs.votreargent.fr/cgi-bin/mt-tb.cgi/3842`, 24/06/2008.

[2]Frantext, GUIBERT Hervé, À l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie, 1990, p. 58, 18

[3]Zola, cité par (Sandfeld, 1936, 405)

[4]Frantext, R044 - POZZI Catherine, Journal : 1913-1934, 1997, p. 544

[5]Frantext, R725 - BIENNE Gisèle, Le Silence de la ferme, 1986, p. 225

[6]Internet, `http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-une-voiture-google-parcourt-paris-afin-de-cartographier-la-vi` `html`, 29/9/08.

[7]Frantext, R124 - ROUBAUD Jacques, Impératif catégorique, 2008, p. 70

[8]Frantext, P536 - TINARD Henri, L'Automobile, 1951, p. 337

[9]Frantext, K653 - GIDE André, Ainsi soit-il ou les Jeux sont faits, 1951, p. 1216

[10]Internet, `http://www.ecoledemocratique.org/spip.php?article318`, 10/9/08.

[11]Arnold Bennett, The Title

[12]Internet, `http://www.ovni-online.fr/rubrique-1079272.html`, .

[13]Histoire parlementaire de la révolution française, De Philippe Joseph Benjamin Buchez, Prosper-Charles Roux, 1837, Paulin

[14]Frantext, S304 - COHEN Albert, Le Livre de ma mère, 1954, p. 33, V

[15]Internet, `http://www.ecole-lacanienne.net/publications.php?coll=5`, 25 juin 2009.

[16]Brassens. Quatre-vingt-quinze fois sur cent. Chansons.

[17]Frantext (R539) Grèce Michel de, La Nuit du sérail, 1982

[18]Internet, http://www.la-croix.com, 29/06/10.

[19]Internet, http://portal.unesco.org/science/fr/, 03 juin 2009.

[20]Lettre de Flaubert à sa nièce Caroline, février 1866

[21]P497 - *Sans mention d'auteur , L'Enseignement en France : l'enseignement de la musique et l'éducation musicale. 1. L'enseignement officiel, 1950, p. 16

[22]Frantext, P473 - BAILLEUL Maurice, Notions de matériel roulant des chemins de fer, 1951, p. 17

[23]Frantext, R937 - GENEVOIX Maurice, Ceux de 14, 1950, p. 234, LIVRE II NUITS DE GUERRE 1917, III LE RAVIN DES ÉPARGES

[24]Frantext, K586 - BACHELARD Gaston, La Poétique de l'espace, 1957, p. 124, CHAPITRE V, LA COQUILLE

[25]Kant

[26][Buffon - 1817. Œuvres complètes]

[27]Frantext (R060) Pontalis Jean-Bertrand, Un homme disparaît, 1996

[28]Frantext (R824) Rochant Éric, Un monde sans pitié, 1990

[29]Martin du Gard, cité par (Sandfeld, 1936)

[30]Eugène Brieux, La couvée, 1903, cité par (Sandfeld, 1936)

[31](Sandfeld, 1936)

[32](Sandfeld, 1936)

[33]Frantext, Roubaud Jacques, La Bibliothèque de Warburg : version mixte, 2002.

[34]Le monde 12/04/2008

[35]Le monde diplomatique nov 2007

[36]Internet, http://blog.lyceepourtous.fr/2009/04/responsabilite-et-autonomie-au-lycee/, juin 2009.

[37]André Lacocque, Le livre de Ruth, 2004, Labor et Fides

[38]Frantext, Gary Romain (pseud. Ajar), La vie devant soi, 1975

[39]Frantext (R434) Berger Yves, Le Sud, 1962

[40]Frantext (S186) Sarrazin Albertine, La Cavale, 1965

[41]Gide, Les faux-monayeurs, cité par (Sandfeld, 1936)

[42]cité par (Sandfeld, 1936)

[43]Frantext (R076) Crémer Stéphane, Comme un charme, 2006

[44]Frantext, (R558) Vincenot Henri, Le Pape des escargots, 1972, p. 248

[45]Frantext (S269) Lanzmann Jacques, La Horde d'or, 1994, p. 140

[46]Frantext, S415 - BUTOR Michel, La Modification, 1957, p. 185, DEUXIÈME PARTIE, VI

[47]Frantext, R457 - MONÉSI Irène, Nature morte devant la fenêtre, 1966, p. 188, X

[48]Internet, http://julienmarion.space-blogs.com/, sept 2007.

[49](Cadiot, 1990)

[50]Internet, http://fr.wikipedia.org/wiki/Figure_de_style, juin 2009.

[51]Frantext, S312 - BOUDARD Alphonse, Mourir d'enfance, 1995, p. 136

[52]Frantext, R827 - BECK Béatrix, Stella Corfou, 1988, p. 127